



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Procès-Verbal n° 7

Réunion du :	Mardi 29 Novembre 2022
Présidence :	M. Gérard IVORA
Secrétaire :	M. Antoine MANCINO
Présents :	MM. André ABLARD – Gérard BORGONI – Albert DI-RE – Jean-Paul RUIZ André VITIELLO

CORRESPONDANCES :

FFF - Ligue Méditerranée :

L.M.F FAFA le 24/11/22 : PV N° 1 et enveloppes Régionales : noté

L.M.F Terrains le 24/11/22 : Classement éclairage stade Guillaumont de La Londe : noté

L.M.F Terrains le 24/11/22 : Classement éclairage stade F.Itrac de La Cadière : noté

Divers Mairies :

Mairie de LA ROQUEBRUSSANE le 22/11/22 : Test in situ stade Caulet : noté

Mairie de HYERES le 22/11/22 : Demande renseignement sur stade Perruc : noté

Mairie de LA CADIERE le 25/11/22 : Demande classement éclairage stade F. Istrac : noté

Mairie de TOURVES le 25 /11/22 : Dossier FAFA stade : noté

Mairie de SIX FOURS le 28/11/22 : Demande renseignement sur éclairage stade F. Sastre : noté

Mairie de OLLIOULES le 22/11/22 : Demande renseignement sur éclairage stade A. Piemontesi à la LMF : noté

COURRIERS ENVOYES :

FFF - Ligue Méditerranée :

LMF Terrains le 22/11/22 : Test in situ stade Caulet de La Roquebrussanne,

Divers :

Mairie de LA CADIERE le 25/11/22 : Attestation classement éclairage stade F. Istrac

« Il est rappelé aux clubs, aux propriétaires privés et aux collectivités locales que seules les installations d'éclairage conformes au présent règlement peuvent être utilisées en compétitions officielles.

Ainsi les installations d'éclairage des terrains de football utilisées pour l'organisation, fixée dans des Règlements qui leur sont propres, des compétitions officielles sont classées en sept niveaux : E.1 à E.7.

Le même texte précise que toutes les installations existantes niveau E7, puissance 100 lux pourront être utilisées pour les compétitions officielles district.

Le Comité de Direction informe les clubs que la situation des installations doit être régularisée au plus tôt.

Les rencontres ne seront plus autorisées sur les stades qui ne n'auront pas été classifiés.

La liste des terrains dont l'éclairage est classé peut être consultée sur la page d'accueil du District – rubrique « informations générales – Liste des terrains et Installations Sportives.



District du Var de Football



Prochaine réunion
Mardi 06 Décembre 2022

Le Président : Gérard IVORA
Le Secrétaire : Antoine MANCINO